

## Tarifs année 2022/2023

<b>Contribution annuelle des familles</b>	<b>Tarif de base : 365 €</b> <b>Tarif solidaire : 390 €</b> 15 % de réduction à partir du 3 <sup>e</sup> enfant
<b>Cotisation (caisse d'entraide immobilière diocésaine)</b>	12 € par élève et par an
<b>Repas cantine</b>	5€75 <b>Tout repas commandé sera facturé</b> <i>Une subvention peut être accordée en fonction du quotient familial pour les familles résidant Rennes et St Jacques</i> <i>Dossier à demander à la rentrée au secrétariat et à retourner le plus tôt possible.</i>
<b>Fichiers individuels ou livres des élèves (variable selon les classes)</b>	facturés aux familles au prix d'achat
<b>Animations et sorties pédagogiques</b>	Facturées aux familles
<b>Garderie du matin</b>	Forfait de 15 € au-delà de 3 présences dans le mois
<b>Garderie du soir</b>	Forfait de 20 € au-delà de 3 présences dans le mois
<b>Etude</b>	Forfait de 20 € au-delà de 3 présences dans le mois
<b>Etude + garderie (après 17 h 50)</b>	Forfait de 35 € au-delà de 3 présences dans le mois
<b>Présence hors forfait</b> Soit garderie du matin, garderie du soir ou étude	10 € par présence
<b>Majoration dépassement</b>	16 € par soirée
<b>Cotisation A.P.E.L</b>	25 € la cotisation APEL national + APEL école (comprend également 1 abonnement au magazine « famille Education » 8 € la cotisation Ecole Seulement Les familles qui ne souhaitent pas la cotisation nationale doivent en faire la demande <b>Ces cotisations sont versées 1 fois par an</b>

